

L'APPEL

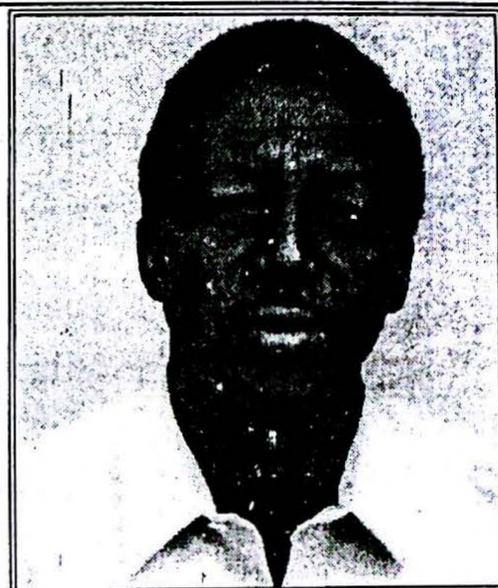
JANVIER
FÉVRIER 99
N° 025

Bimestriel Islamique de Formation et d'Informations Générales

Burkina Faso: 200 F CFA — UEMOA : 250 F CFA - Afrique 350 CFA / US \$ 1 -
Europe DOM, TOM 10 FF Amérique, Asie, Océanie US \$ 2 - Suisse 3 FS

“Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement” (Hadith)

- **Disparution de Norbert ZONGO**
- **Un mort de trop,**
- **Pourquoi L'Indépendant ?**
- **Plus jamais ça**



Norbert ZONGO
un exemple pour tous

P. 2

L'APPEL bientôt un Mensuel

Entretien

avec El Hadj Mamoudou DRABO
Président du CERFI

P. 7



La fête de L'Aïd El Fitr : P.10

- Hadj 99 : La leçon de la légèreté P.6

- Défis d'un Septennat P.4

**- Lettre ouverte aux
responsables**

musulmans du Burkina

P. 6

Une fois n'est pas coutume. Votre journal L'APPEL consacre ses pages à un confrère journaliste mais surtout Directeur de publication. Norbert ZONGO, c'est de lui il s'agit, n'a certes pas partagé la même conviction que celle qui anime le cœur des animateurs de votre journal. Mais, nous savons que bien que n'ayant pas été musulman, Norbert avait beaucoup de sympathisants au sein de la communauté des musulmans. Sa mort tragique a provoqué un émoi général et un sentiment unanime de réprobation et de condamnation dans tout le Faso et même au delà de ses frontières.

**Tragique
disparition
de Norbert
ZONGO**

C'est que Norbert ZONGO ci-devant Directeur de publication de l'hebdomadaire privé l'Indépendant, n'était pas seulement un journaliste mais il fut surtout un fervent défenseur de la liberté d'expression et de penser, un ami des faibles et un partisan incontestable de la justice et de l'égalité entre les hommes. Il n'hésitait pas ouvrir les colonnes de son journal aux sans-voix pour raconter leur détresse, à prendre le parti des opprimés et de la majorité brimée et privée de ses droits. Norbert ZONGO était un homme juste et qui l'a démontré dans son combat jusqu'à ce que ce dimanche 13 Décembre 1998, il perde la vie avec 3 de ses compagnons (dont son frère cadet) dans des circonstances atroces et bien suspectes. En effet, son véhicule 4 x 4

diesel, a été retrouvé à 100 km de Ouagadougou, les pneus intacts la coque presque parfaite, avec des corps complètement carbonisés et méconnaissables à l'intérieur. Depuis la mort de Norbert, de nombreuses voix se sont fait entendre pour dénoncer et crier leur amertume devant le drame. La presse unanimement (sauf les journaux gâteaux), a salué en l'homme, un digne représentant de la profession. Et les journalistes, toutes tendances confondues, ont traduit leur émotion et réclament que toute la lumière soit faite. Conscients que si le crime reste impuni, la prochaine cible pourrait être un autre confrère. Ensemble ils condamnent et proclament. Plus jamais, plus jamais ça.

Une enquête a été ouverte et les résultats attendus avec impatience car personne ne croit à l'accident. En attendant que soient connues les causes exactes de ce drame que nous ne manquerons pas de suivre avec tous les lecteurs Inch'Allah, nous vous proposons le témoignage de deux admirateurs de Norbert ZONGO. Et pour permettre à nos lecteurs étrangers de se faire une idée des convictions qui étaient celle du confrère, nous avons décidé de publier exceptionnellement dans ce numéro, l'éditorial du N°00 de l'Indépendant du 3 juin 1993.

L'APPEL

**Un mort de trop
un exemple pour tous**

« Une erreur si on ne la corrige pas, s'aggrave et se reproduit ; et l'injustice, si on ne lui résiste pas, mène à des excès ceux qui la commettent et consolide les fondements de la tyrannie » (Saïd Ramadan) Norbert a refusé qu'on nous berne tous. C'est pour cela qu'il a payé de façon héroïque le prix de son combat.

Norbert, tu t'es toujours battu contre l'injustice, l'impunité, les "accidents accidentels" Qui pourrait imaginer que tu nous quitterais de façon aussi "accidentelle" ? Toi qui a toujours cherché à élucider des morts intervenus dans des circonstances plus qu'obscurées. En fait tu t'es battu par anticipation pour demander que la lumière soit faite sur ta mort.

Avais-tu craint que le peuple burkinabé se taise encore une fois comme à chaque fois qu'il a perdu un de ses dignes fils dans des conditions lugubres ?

Ta mort est celle de trop. Ta mort est celle qui parle au peuple burkinabé.

Ta mort est celle qui donne des leçons.

Pourquoi tu nous a quitté à 49 ans dans des circonstances que tous, nous craignons, mais que personne ne souhaitait ? Oui une mort de trop et beaucoup de leçons.

La leçon du REFUS qui a jalonné ton itinéraire de l'enseignement au journalisme. Non à l'injustice, non à la corruption. Non à la compromission. Non à la magouille. Non au trafic d'influence... Tu étais, tout seul, un " Front du Refus " de la médiocrité, du copinage, de l'arbitraire...

La leçon de la DETERMINATION : le relèvement de la fonction publique, les entraves à ton combat, les intimidations, les démêlés avec la justice, la carotte, rien n'a pu te déraciner de tes principes. Ah ! si ce mot pouvait avoir encore un sens... PRINCIPES.

La leçon de L'INTERET

GENERAL : Norbert tu te battais pour qui ?

Certainement pas pour toi et heureusement, car tu aurais échoué. Tu t'est battu pour le peuple burkinabé dans son ensemble et surtout pour les plus faibles. En cela tu as réussi. Et ce n'est pas moi qui le dit, c'est l'émoi que ta mort a suscité, la foule qui t'a accompagné dans ta dernière demeure et les insomnies de certains qui le démontrent.

Le musulman que je suis a retenu particulièrement deux chose dans tes écrits

. Tel peuple, tel gouvernant . Rien ni personne ne viendra changer la situation d'un peuple qui accepte ses conditions de vie comme une fatalité (1)

tu as dit la vérité au riche, au pauvre, au chef et à son subordonné ton seul tort c'est que la vérité fait rougir des yeux.

Norbert a refusé qu'on nous BERne Tous et c'est pour cela qu'il a vécu. Si nous acceptons de nous même de nous laisser berner ce sera la seconde et la vraie mort d'Henri Sebgo. Et c'est cette mort qui lui ferait mal.

Norbert ton combat t'a immortalisé :

Henri ton corps est parti mais tes idées sont toujours là.

Ton abnégation, ton courage nous l'espérons feront école et pour longtemps au Burkina Faso.

Si on peut faire disparaître un homme, il n'en est pas de même de ses idées.

Souris, toi qui rentre sous terre, dit à Norbert que ceux qui n'avaient pas encore compris ont compris maintenant. Dis lui qu'il peut reposer en paix.

Norbert, tu es un martyr !

(1) "En vérité, Allah ne modifie point l'état d'un peuple, tant que les (individus qui le composent) ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes." XIII/11

Ibn Babacar

Editorial de L'Indépendant N° 000 du 3 Juin 93

Debout sur le flanc de la colline, face au lac de huttes dans la vallée, l'Almamy Samory Touré admire le travail de ses sofas, ap'ès à bâtir et à démolir, à détruire et à construire.

Depuis plusieurs mois, il est contraint à la guérilla, c'est-à-dire à la mobilité par le colonialisme français auquel il avait infligé de nombreuses défaites jadis. Aujourd'hui, les choses ont changé. Avec l'arrivée de puissants canons, l'armée coloniale a pris le dessus. Bâtir en un jour pour détruire le lendemain. Rude tâche que celle de ces sofas.

Le général Diabaté qui commande les sofas commis à cette tâche de construction des camps s'avance vers l'Almamy, se prosterne et dit : *"Fama ! Les hommes ont bâti la dernière hutte"*.

Le regard de l'empereur se durcit. Les sillons tracés sur son visage par les rudes batailles, les nuits sans sommeil, les longues marches s'approfondissent. D'une main ferme il relève Diabaté par l'épaule, le regarde fixement et rugit : *"Borry bana !"* (La fuite est terminée en langue malinké). *"Ce camp sera le dernier. Dans tout combat, il y a un temps pour esquiver, comme il y a un autre pour s'arrêter et faire face à son destin"*.

L'Almamy Samory Touré n'eut qu'une seule parole : il ne quitta *"Borry Bana"* que pour son exil gabonais.

"L'homme doit d'abord être fidèle à lui-même", lui ont fait dire les griots. Là réside tout le combat. Rester fidèle à soi-même.

Henri Sebgo, avec une bonne dose de prétention, veut surnommer son *"Indépendant : Borry Bana"*. Le nomadisme circonstanciel est bien fini.

"Le moi est haïssable", il est détestable de parler de soi-même pour peu que l'on soit réfléchi. Seulement, il est important de détruire un faux mythe naissant et mieux faire connaître Henri Sebgo à ses lecteurs. Nous souhaitons ne plus avoir à le faire. Seuls les débats d'idées nous intéressent et rien d'autre.

Henri Sebgo - sans fausse modestie - est un journaliste comme tous les autres. S'il lui arrive d'écrire des articles qui retiennent l'attention du public, cela n'est nullement extraordinaire. Tout simplement, des lecteurs qui apprécient ses écrits trouvent une similitude de points de vue avec les idées exprimées. Evident !

Henri Sebgo mesure à leur juste gravité les dangers qu'il peut courir avec des écrits *"dérangeants"*. Il mesure les conséquences que peuvent entraîner ses actes, en donnant les coups de pied aux montagnes, en se disant : même si on ne les fait pas bouger, on les oblige à rire moins du temps, à cause de l'érosion.

Loïn de lui le *"m'as-tu vu !"* Henri Sebgo n'a jamais rêvé vêtir une peau de héros. Il sait que les peuples africains ont la mémoire courte. Et pour cause, la rudesse du quotidien de ces peuples a toujours tendance à laminer leur mémoire. Ce n'est point à des démunis matériels, condamnés à devenir chaque jour des nécessiteux moraux et intellectuels qu'il faut imposer le souvenir de soi-disant héros. Il est absurde de vouloir jouer au héros dans des pays où un simple billet de banque absout les crimes les plus odieux pour cause de misère.

Sebgo sait d'expérience qu'il assumera, seul, tout seul son destin avec les *"Bienveillants"* sarcasmes des sages de la cité : *"Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. C'est bien fait pour lui ! Tout le monde voyait mais on se taisait. Lui, il pensait qu'il voyait plus que les autres. N'importe qui peut faire ce qu'il fait mais..."*

Cet aspect des choses dégage, il reste à parler du principe d'action de Sebgo : *"La vie n'est qu'un métier plus un passion"*. Faisant siens les propos d'un célèbre philosophe noir américain il dira : *"Je suis riche de rien du tout. Et rien du tout, c'est plein de richesse pour moi"*.

Quand l'Homme a longtemps tété la mamelle de la misère, deux attitudes s'offrent à lui devant la richesse : la folie des grandeurs ou la froideur de la sagesse.

Mais tous les hommes s'achètent à dit Kinsinger qui s'est empressé d'ajouter : tout est une question de devise. Certains hommes s'achètent en argent, en sexe, en alcool, en objets luxueux, etc. D'autres s'achètent en idéologie, en honneur, en dignité.

Sebgo fait le serment à ses lecteurs de ne jamais se laisser acheter avec la même devise qui permet d'acquérir la banane ou les arachides.

Il sera heureux et riche d'un seul privilège et s'en contentera : le privilège d'être lu. C'est dire que ce qu'il écrit le satisfait déjà. Cela suffit-il à ignorer les dangers réels ? (L'accident facile à réaliser, l'agression de bandits ou de voleurs etc)

Assurément non ! Alors Sebgo n'a-t-il pas peur de la mort ? Se prend-il pour un Samourai de la plume ? La réponse est sans ambage : non ! la peur est un sentiment humain. Et généralement ceux qui ont peur de la mort ont peur

de la vie. Or Sebgo aime la vie, c'est pourquoi il ne souhaite pas la compromettre en se trahissant lui-même et au-delà de sa maigre personne ceux qui acceptent le lire. C'est un grand privilège d'être lu, répétons-le.

Il profite pour remercier les parents, amis et sympathisants qui lui conseillent la prudence et la modération. Avec *"L'Indépendant"* Sebgo a établi son *"Borry bana"*. Il ne souhaite pas connaître d'exil pour ne pas avoir à mendier la liberté des autres qui l'ont payée de leur sueur et de leur sang. Notre confrère Sidwaya dans ses murmures a dit que *"L'Indépendant"* serait financé par les Etats-Unis et les Pays-Bas. Trop d'honneur ! Malheureusement nous n'avons rien reçu de ces deux pays pour la bonne et simple raison que nous n'avons rien demandé, ni à eux ni à personne.

Nous pouvons rassurer notre confrère que nous porterons à la connaissance de nos lecteurs tout soutien à notre endroit d'où qu'il vienne. Du reste, notre imprimeur peut attester que nous travaillons à crédit, de la saisie à l'impression.

Nous ne nous faisons aucune illusion : l'indépendance véritable se paie, et très chère. Nous mettrons le prix qu'il faut mais *"L'Indépendant"* restera indépendant ou ne sera pas.

H.S

Pourquoi L'Indépendant ?

Mort de NORBERT ZONGO

PLUS JAMAIS ÇA !

On ne lira plus sa plume acérée, iconoclaste et incisive. On ne polémiquera plus sur son journalisme atypique.

Norbert ZONGO Alias Henri Sebgo tel le vent, s'en est allé un après-midi du mois de décembre de l'an 98 de la manière la plus horrible. Du vrai cannibalisme ! A l'aube du 3e millénaire, au temps des fusées et laser, quelque part au sud des tropiques, subsistent encore des cannibales.

Pour faire bien, pour se donner bonne conscience, pour se (ré) donner un air d'humanité on parle d'accident ; de meurtre etc... Toutes les formules alambiquées sont inappropriées pour qualifier la manière dont Norbert a été sacrifié. Ses trois autres pauvres compagnons d'un soir ont eu le tort d'être là. C'est à Norbert qu'on en voulait.

Même le dernier des idiots aura du mal à croire à un accident ou à une mort naturelle. Mais sait-on jamais.

De tout façon sur l'acte du décès d'un certain Thomas Sankara, il était écrit "Décédé de mort Naturelle". Mais Norbert peut être mort de mort naturelle. Au sud des tropiques tout est possible. Y compris l'hypocrisie, le mensonge et l'indicible.

A vrai dire, la plume de Norbert gênait. Il traitait de dossiers explosifs. Sa plume faisait mal aux intouchables. Elle étalait les frasques des princes et alliés.

Des gens comme Norbert Zongo au sud des tropiques ne durent pas trop sur la terre des hommes. Ils empêchent "les gens d'en haut" de tourner en rond, de vivre tranquillement.

Des gens comme Norbert Zongo ne se rencontrent pas au bout de chaque Rue. Comme l'Albatros de Baudelaire, ses géantes ailes l'empêchaient de se mouvoir.

On a coupé à Norbert ses ailes. Une enquête a été ouverte et elle va chercher à savoir comment Norbert et les autres sont morts.

Le feu est-il descendu du ciel pour incendier l'intérieur de la

voiture ?

Un fumeur avait-il oublié son mégot sur la chaise arrière ? ou bien fatigués de vivre, Norbert et ses compagnons se sont-ils brûlés ? La commission d'enquête doit nous le dire et vite. Comme vous, nous aussi attendons de voir. Ma grand-mère me disait : "tant que tu ne seras pas mort, tu verras tout sur la terre des hommes" pour le croyant que je suis, Norbert est un symbole. Il défendait la veuve et l'orphelin. Il pourfendait l'injustice et la corruption.

Il se dressait contre le bradage des richesses de son terroir. Il détestait l'incurie et la gestion mafieuse des "en haut d'en haut". Pour le qualifier, les latins auraient dit "Ecce homo" : voilà l'homme. Au bord de la lagune Ebrié, on dirait simplement : voilà garçon ! Sebgo est parti mais le vent est resté. Son vent à lui, c'était le patriotisme, la justice, l'égalité, le don de soi. Il entre par la grande porte dans l'histoire de son pays. Sans

doute que les générations futures ne l'oublieront pas et se raconteront son combat. "Il était une fois, sur un lopin de terre en Afrique, un monsieur nommé Norbert Zongo. Il titillait sans cesse tout le monde. Son combat ne plaisait pas à tout le monde. On l'a ainsi aidé à effectuer un voyage aller - sans - retour.

"Comment est-il mort ?" se demanderont les gosses.

Ils nous ont dit que sa voiture a pris feu et lui et ses 3 compagnons ont été calcinés. Il ne leur restait que les os et viscères "répond gêné un vieillard". Les gosses se regardèrent et en semble lancèrent : "ça, ce n'est pas clair grand-père !"

Le grand-père, embarrassé, sourit, puis dit : "mes enfants, le monde est ainsi fait. La vérité est une même un siècle après, elle rejaillira".

TIPA-TIPA

Les défis d'un septennat

Elu en Novembre 98 pour un second septennat, Blaise Compaoré à la lourde mission de faire entrer son pays dans le 3e millénaire. S'aura-t-il relever les défis qui l'attendent ?

Dans un contexte de récession économique, de pauvreté généralisée et de chômage croissant, les Burkinabé ont les yeux rivés sur Blaise Compaoré. Dans un pays où tout est prioritaire, Blaise Compaoré devra être assez perspicace pour proposer à ses concitoyens une véritable cure de jouvence. La croissance économique doit cesser d'être une affaire théorique pour se ressentir dans le panier de la ménagère. Les populations ont besoin du concret pas des promesses des politiciens de la 25e heure. Il faudra pour ce faire, éviter la dialectique de l'expert et de la ménagère. Le premier, emmuré dans sa tour d'ivoire, dans une salle hyper-climatisée dans un fauteuil style Louis XIV, trace à l'équerre au compas et à la règle, le destin de la population.

La ménagère, symbole du substrat social jauge sa situation par rapport au contenu de son panier. Elle ne raisonne pas en termes de PIB, ou PNB, tant de croissance et autres mots dont la compréhension échappe à 80 % de la population.

Le développement solidaire de Compaoré ne doit pas se muer en développement solitaire. Au profit d'une classe d'intouchables. Les autres, étant considérés comme "venu au monde pour accompagner les autres"

Les Burkinabé attendent une juste répartition des richesses nationales.

S'il n'y a rien dans les caisses de l'Etat, que ce rien soit partagé équitablement. Les Burkinabé ont soif de justice réelle et de stabilité sociale. Il n'y a jamais eu de paix dans l'injustice. Ni de progrès dans l'instabilité.

La récente affaire Norbert Zongo a montré combien notre stabilité sociale était fragile. Les démons de l'explosion sociale côtoient ceux de l'injustice. Celle-là résultant de celle-ci.

Le Président Compaoré doit surveiller son entourage, soupçonné de bénéficier de faveurs exorbitantes. Son Septennat pour réussir doit être celui de la justice sociale de la lutte contre l'enrichissement illicite et la justice répartition des biens de la nation.

Blaise Compaoré plus que quiconque devrait le savoir : les peuples ont leurs idoles mais ils ont la mémoire courte. N'Krumah adulé et adoré vit sa statue renversée après le putsch d'Acheampong.

Les images du Syli Sékou Touré furent détruites et incendiées en avril 84. Houphouët Boigny fut hué en 1990, pour la première fois.

En Algérie Boumédiène avait su dessiner les contours d'un projet de société. Il s'appropriait, grâce à l'industrie pétrolière, à faire entrer son pays dans le concert des grandes nations industrialisées. Après sa mort, on l'accabla de tous les maux, on opéra une chasse aux sorcières et des mises à la touche des grands acteurs de l'ère Boumédiène. Chadli ne fit pas mieux... Les Seigneurs du moment eux seuls ont droit aux louanges. Alpha Blondy

avec emphase le dit : "vive le général ! A bas le général ! vive le président ! A bas président ! tout cela sort de la bouche d'une même personne".

Blaise Compaoré en tant que gérant de près de 11 millions d'habitants se doit d'imprimer sa marque personnelle au "pays des hommes intègres". Personne ne se serait soucié de Blaise Compaoré s'il n'était que le simple Blaise natif de Gamstenga. Quand on gère le destin des gens on doit accepter qu'ils demandent compte.

Trois écueils menacent généralement les hommes au pouvoir : le culte de la personnalité, la folie des grandeurs et l'emprise de l'entourage. Le culte de la personnalité et la folie des grandeurs préparent le terrain de la dictature et de l'autoritarisme. Le chef se croit infaillible, aimé, adulé et adoré ; il n'a de compte à rendre qu'à sa propre personne. C'est en ce moment là que tous les dérapages sont possibles. Mais tout cela n'est possible qu'avec l'emprise de l'entourage. Tout chef a ses courtisans qui sont ses yeux et ses oreilles. Ceux-ci pèsent et soupèsent parfois le silence des populations avec des fausses balances. Le chef doit être en contact avec le vécu social quotidien des populations qu'il prétend diriger. Un chef emmuré dans sa tour d'ivoire ne peut comprendre les aspirations de son peuple, il agira en fonction des compte rendus de ces courtisans.

TIPA-TIPA

SEMINAIRE ANTI-DROGUES

Du 7 au 10 Décembre 1998 s'est tenu à Kamboinsé, localité située à environ 13 Km de Ouagadougou, un séminaire de formation sur la prévention de l'abus des drogues. Organisé par le Comité National de lutte contre la drogue dirigé par le Commissaire Compaoré, ce séminaire a regroupé environ soixante participants : enseignants et communicateurs.

Trois modules composaient la formation.

Au compte du premier module, les séminaristes ont bénéficié d'un véritable cours sur les drogues : historique, définitions, classifications, trafic, cas du Burkina Faso. Notons qu'il existe plusieurs classifications des

drogues. La plus importante à retenir est la classification selon les effets dominants. Celle-ci distingue :

- les stimulants (Amphétamines, alcool, café, cola, tabac, cocaïne...)
- les dépresseurs (sédatifs et opiacés)
- et les perturbateurs (cannabis, hallucinogènes, salvants).

Le deuxième module de la formation a traité des effets physiques et psychiques des drogues sur l'organisme. Cas par cas, plusieurs drogues ont été étudiées. Les conséquences sociales et économiques des drogues, ainsi que les facteurs de la toxicomanie ont été aussi abordés dans ce module.

Bien imprégnés des réalités de

la drogue dans le monde et particulièrement au Burkina Faso, les séminaristes pouvaient alors discuter de stratégie, objet du dernier module. Cette partie a été organisée sous forme de travaux en groupes de spécialité, suivis de plénières.

En somme, les formateurs DRABO Daniel (enseignant), Romuald SOMDA (Journaliste) et Paul SOMDA (Pharmacien) ont réussi leur mission. Les séminaristes quant à eux ont formulé des recommandations dont la prise en compte devrait améliorer la lutte préventive contre les drogues dans le pays. Pour notre part, ces quatre jours ont été un moment d'échange édifiants.

Face au fléau de la drogue, ce phénomène grandissant surtout

en Afrique, nous rappelleront les enseignements islamiques ci-après.

" Ne vous tuez pas vous-mêmes, Dieu est certes constamment miséricordieux avec vous ". (Coran : Chapitre 4, Verset 29)

" Ne vous jetez pas de vous-mêmes dans la perte " (Coran : Chapitre 2, Verset 195)

" On ne doit ni faire du tort, ni en subir " (Parole du Prophète)

" Cette plante dure est interdite, que l'on s'enivre avec elle ou pas ". (Parole du Cheikh Ibn Taymyah).

Ahmad Yougharé

Première Assemblée Générale du Conseil Islamique du Burkina (CIB)

Les 12 et 13 Décembre 1998, se sont tenues à Ouaga, les assises de la première Assemblée Générale ordinaire statutaire du Conseil Islamique du Burkina. Regroupant des participants venus de tous les coins du Burkina, cette activité était placée sous le thème : *" Statut de la femme musulmane au Burkina Faso "*. Le président, El Hadj SANA Arouna, dans son discours d'ouverture, a félicité ses militants des efforts fournis pour le bon déroulement des activités de son mandat. Il les a aussi encouragés à œuvrer avec le ministre de la santé, de l'action sociale et de la famille à lutter pour une meilleure amélioration des conditions de vie de la femme, à lutter contre les pratiques de l'excision et des accouchements rapprochés, contre la drogue a soutenu

l'éducation de la jeune fille. Dans les dires du prophète Mohammad (saw), il est dit que la mère est la première école de l'enfant.

Dans leurs recommandations de clôture, les participants ont demandé au gouvernement de valider le Certificat de Mariage signé par les Imams qui l'ont célébré.

Signalons que pour son dynamisme, El Hadj SANA Arouna a été reconduit à la tête du CIB pour un nouveau mandat de trois ans.

Issaka SAWADOGO

COMMUNIQUE

Fondation Omar Ben Khattab

AEEMB/ CERFI Tél : 36 27 89

OPERATION ZAKAT EL FITR 1999

A l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitr, la Fondation Omar Ben Khattab organise en collaboration avec l'AEEMB et le CERFI, une collecte et une redistribution de la Zakat El Fitr, ou aumône, de fin de Ramadan au profit des nécessiteux.

Les fidèles désirant prendre part à cette œuvre humanitaire sont invités à apporter leurs contributions (nature ou espèces) conformément aux tarifs ci-dessus arrêtés.

TARIF DE LA ZAKAT ET FITR 1999

- Sorgho blanc	: 2,7 Kg ou 355 F pour chaque membre de la famille
- Petit mil	: 2,7 Kg ou 400 F pour chaque membre de la famille
- Maïs	: 2,7 Kg ou 310 F pour chaque membre de la famille
- Riz importé	: 2,7 Kg ou 750 F pour chaque membre de la famille
- Riz local	: 2,7 Kg ou 670 F pour chaque membre de la famille

Bénéficiaires : veuves, personnes handicapées, nécessiteux

Dates de paiement : 16 - 18 Janvier 1999

Lieux de paiement : Siège AEEMB Secteur 29/ Mosquée vendredi Secteur 16/ Siège

CERFI 1.200 logements

La Fondation

L'APPEL

Bimestriel Islamique de Formation et d'Institutions Coraniques

Récépissé

N° : 2010/MLJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication
Abibou Thiombiano

Administration - Rédaction -
Abonnement

Siège
01 BP 5716 Ouagadougou 01
Tél.: 30-00-63
Sis à 50 m dusiège de l'AEEMB

Saisie : L'Appel
Photocomposition-Impression :
AICD

Tél.: 30-74-93
01 BP 5536 Ouagadougou 01
BURKINA FASO

HADJ 99

La leçon de la légèreté

Le pèlerinage 98 est bel et bien entré dans l'histoire mais de quelle manière ? Très tristement bien sûr avec ses détournements, ses escroqueries, ses trahisons et surtout ses leçons à retenir par la communauté musulmane du Burkina Faso. Cap sur celui de 99 qui s'annonce pour Mars avec toujours le même enseignement : que les musulmans du Faso, s'ils veulent mériter le qualificatif de meilleure communauté suscitée pour les hommes, doivent choisir des responsables dignes de l'Islam.

Quel que soit le profil de celui qui prendra les rênes de la Commission Nationale d'Organisation du Pèlerinage à la Mecque (CNOPM) en 1999, les musulmans et surtout les responsables des associations islamiques (pas toutes mais la majorité) n'auront qu'à se la fermer. Oui, fermer la bouche tranquillement et couper le souffle si possible pour regarder faire. Ce sera le seul privilège qu'on puisse leur accordé. L'Etat a en effet décidé après les frasques financières (à forte odeur de politique) de l'équipe d'organisation de 1998 présidée par le "Serviteur" Seydou Ouédraogo, de retirer la désignation du secrétaire permanent aux associations musulmanes. C'est la conséquence logique du détournement de centaines de millions au préjudice de la CNOPM et des musulmans. Le gouvernement a promis de régler les créances mais de nommer aussi son homme pour gérer le Hadj 99. C'est de bonne guerre car la logique de notre monde veut que "qui paie, commande".

Déjà, certains noms circulent mais au moment où nous mettions sous presse aucun décret, ni communiqué officiel du gouvernement n'avait nommé personne pour remplacer le secrétaire permanent de 98. Les noms ont circulé sans que les associations islamiques n'aient été consultées sur la question de ce futur-présent responsable du Pèlerinage musulman. Mais peu importe : on les aurait consulté qu'elles ne sauraient même pas trouver mieux que celui que l'Etat va leur imposer.

Loïn de nous l'idée de minimiser la communauté musulmane de notre pays, bien au contraire. Celle-ci remplit bien son rôle et tient sa place dans la société avec ses forces et ses faiblesses. Mais nous

ne faisons que constater la légèreté et le comportement tube digestif de certains de ses dirigeants qui en 1998, ont vendu leur responsabilité de musulmans contre des postes dans le comité d'organisation du Hadj et bien entendu contre l'argent volé aux pèlerins. Ils ont vendu la parcelle de pouvoir que les réajustements de la CNOPM avaient concédé à la communauté à des politiciens, en leur permettant bien entendu d'imposer leurs hommes et de choisir les gestionnaires des affaires islamiques. C'est un simple constat et ceux qui l'ont fait se connaissent très bien et ne peuvent donc lever le petit doigt pour dénoncer les détournements de l'année dernière si ce n'est qu'ils en sont complices. Les gesticulations et les excitations de certains responsables devenus "commis" du pèlerinage tendant à dire que le gouvernement n'a pas consulté les musulmans ou que la nomination d'un secrétaire permanent revient à tel ministre plutôt qu'à tel autre, ne sont en réalité que de fallacieux prétextes pour s'attirer des couvertures.

Ils ne répondent à aucun souci de défendre les intérêts de l'Islam qui se traduirait par le contrôle effectif du voyage à la Mecque par les musulmans en tant que pilier de leur religion. Autrement, ces défenseurs et prêcheurs de chapelles auraient montrer la preuve de leur sincérité en choisissant courageusement en 1998, le secrétaire permanent qui répondait aux critères islamiques et à l'esprit des textes que les associations ont elles-mêmes librement élaboré. En suivant déjà certains débats de coulisses qui réclament le poste de financier à la prochaine CNOPM, on se conforte dans l'idée de "caverne d'Ali Baba" que bien de responsables se

font du Hadj et c'est bien triste. Au plutôt que de revendiquer des postes, les associations islamiques feraient mieux de demander à celui qui est aux commandes de travailler selon les textes de la CNOPM que le SP de 98 avait foulé aux pieds. L'Etat nomme donc son secrétaire permanent ; les associations islamiques quant à elles ne font que contester et mesurer la mesure réelle de la légèreté dont elles ont fait montre lorsque la responsabilité de faire la même chose leur avait échoué. C'est la leçon de la fuite de responsabilité et de l'opportunisme de certains dirigeants parasites du pèlerinage.

Conseil gratuit au Secrétaire Permanent du Hadj 1999

Mais bien que le nouveau SP peut sembler avoir les coudées franches a priori pour mener sa mission, il ne serait pas superflu de lui rappeler que le premier réflexe qu'il devrait avoir, c'est de travailler en tenant compte des textes de la CNOPM élaborés par les organisations islamiques et acceptés par le gouvernement. Ces textes adoptés en conseil des ministres, n'ont servi jusque là qu'à nommer un SP et un 2e vice-président, les autres dispositions qui devraient assurer une certaine transparence dans la gestion du Hadj, n'ont jamais été appliquées. L'Assemblée générale qui est censé prendre toutes les décisions importantes du pèlerinage par exemple n'a jamais été convoquée. Tout a été fait jusque là à la tête, avec des démarcheurs au centre de tout et de rien à la fois. Avant les textes, les gestionnaires du Hadj 99 avaient tout intérêt à prendre toute la dimension spirituelle et culturelle de leur mission. Le Hadj comme on ne le répétera jamais assez, n'en déplaît à ceux que cela dérange est et demeurera une affaire de l'Islam. L'ignorer est non seulement injuste, mais c'est programmer surtout son échec dans l'organisation. C'est un conseil gratuit.

Jafar Hamzi

Lettre ouverte aux Responsables des Communautés Islamiques

Le 28 Décembre 1998, le mandat des premiers élus à la chambre des représentants a pris fin. Bien peu de musulmans ont su que leur communauté était représentée à la deuxième chambre et pour cause : ils n'ont pas été consultés sur leur choix en 1995. Bien qu'elle soit seulement consultative, la deuxième chambre mérite qu'on s'y arrête, un temps soit peu, surtout en ce qui nous concerne en tant que musulman. En effet, elle est censée avoir été consultée sur tous les projets de lois votés par notre parlement, donc avec la caution et la bénédiction de nos sacro-saints représentants. Seulement, quelle est la légitimité d'un Représentant si la base qui semble lui avoir délégué son pouvoir ne sait rien de lui et ne l'entend jamais ? A-t-on jamais vu un

Représentant musulman venir s'enquérir du point de vue de la Oumma concernant une certaine loi en débat.

Les différentes parties de la société civile qui envoient des représentants

ont un mois tout juste après l'expiration du présent mandat pour présenter les dossiers des nouveaux " Représentables ". Frères Responsables des Communautés, avant de nommer ou de proposer quelqu'un à une tâche, assurez-vous qu'il est à mesure de l'accomplir. Ne renouvelez pas le mandat à ceux qui ne le méritent pas. Comme le Coran le veut (Sourate VI, verset 160), consultez la base avant d'envoyer les dossiers des représentants. Le prophète a interdit qu'on préside aux destinées d'un groupe contre son gré. Avant d'envoyer un représentant à la II^e chambre au nom des musulmans, faites-lui prêter serment, qu'il défendra les intérêts de ceux qu'ils représentent. Inspirez-vous de la conduite du prophète

quand il envoyait une mission en expédition. Rappelez-vous les recommandations du prophète à Moushab bin Oumaïr quand il l'envoyait à Médine et celles faites à Mouaz partant pour la Syrie. Tout en espérant que vous tiendrez compte de la modeste réflexion d'un humble frère en Islam, je vous invite à méditer avec moi les versets suivants :

" Ô vous qui croyez ! craignez Allah et soyez parmi les sincères. " Coran 9 :119

" Puissiez-vous former une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable ; voilà ceux qui seront les bien heureux. " Coran 3 :104

" Ceci n'est qu'un rappel pour l'univers, pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit. " Coran 81 :27,28

Que la Paix
d'Allah soit sur vous
Alidou ILBOUDO

Entretien avec El Hadj Mamoudou DRABO, Président National du CERFI

Dans sa nouvelle rubrique dénommée rencontre, L'APPEL votre journal a comme invité le Président du CERFI : Le frère El Hadj Mamadou Drabo. Le CERFI, c'est le Cercle d'Etudes, de Recherches de Formation Islamiques créé en 1989 pour répondre au désir des intellectuels d'apprendre l'Islam et d'assumer leur identité de musulman. A la tête de l'organisation depuis le congrès de Septembre 1997, le frère Mamadou Drabo, Juriste de formation Universitaire (Maîtrise en Droit des Affaires) et financier de profession (Inspecteur des Impôts) marié et père de deux enfants, ancien militant de l'AEEMB à accepter d'ouvrir son cœur à nos lec-

L'APPEL : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

DRABO Mamoudou : Assalamou Alaykoum ! Avant de me présenter, je voudrais saisir l'occasion pour remercier L'APPEL dont les musulmans et les associations islamiques sont très satisfaits de l'action. C'est un journal qui vient combler un vide, l'absence d'une tribune, d'un cadre d'expression et d'information au service de l'Islam.

L'APPEL : Quel Bilan le CERFI peut-il faire 10 ans après sa création ?

D.M. : Ce qui est évident, si le CERFI n'existait pas, il fallait le créer. Le CERFI a eu un mérite ; c'est de servir de cadre pour les intellectuels musulmans. Un cadre où ils peuvent se retrouver, échanger, apprendre et promouvoir leur religion. Cela a suscité le réveil des intellectuels qui dorénavant assument pleinement leur Islam. On voit un peu partout les efforts de l'action du Cercle : beaucoup d'intellectuels musulmans pratiquent aujourd'hui sans le moindre complexe ; ils se conduisent convenablement. Ils sont très souvent pris comme des modèles, voir même des références. Cela c'est aussi grâce au CERFI

L'APPEL : Pouvez-vous nous parler de la force d'implantation de votre organisation ?

D.M. : Le CERFI est une association à caractère nationale. Le mouvement a son Siège à Ouagadougou mais se trouve implanté dans une trentaine de province du Burkina. Les Sections Provinciales à l'image du Bureau National, font le même travail de sensibilisation, d'information et d'enseignement de l'Islam. Le Bureau National a des Structures spécialisées ; ce sont la Cellule Féminine, la Cellule des Enseignants Musulmans et la Cellule des Agents de la Santé et de l'Action Sociale.

L'APPEL : Quelle est la place de la femme dans le CERFI ?

D.M. : La place de la femme dans le CERFI, c'est, ou du moins ça devrait être sa place dans l'Islam. Si nous étudions l'histoire de la femme, l'Islam a été la religion qui a apporté une contribution majeure à l'épanouissement de la femme. Dans un environnement où l'humanité de la femme était sujet à débat : où on la considérait comme un animal et même plus, c'est l'Islam qui a été la première religion à proclamer cette humanité de la femme en disant

qu'elle était la sœur de l'homme, que l'homme et la femme se complétaient. Le débat sur la supériorité de l'homme par rapport à la femme ne se pose pas en islam. La femme fait l'objet d'un traitement spécial en islam, preuve qu'elle est importante. Les femmes du prophète ont le titre de "mères des croyants", cela n'est pas fortuit. La femme est comme une usine qui produit les hommes de la société. De la qualité de la femme dépend donc la qualité de la société. Voilà pourquoi, le CERFI s'est intéressé à la question de la femme. Notre association regroupe aussi bien des hommes que des femmes ; mais compte tenu de la spécificité des femmes et de leurs problèmes (problèmes qui sont plus des problèmes de tradition que de religion) il fallait donc accorder une attention particulière à ce département. Le CERFI a donc trouvé bon de créer une structure spécialisée pour s'occuper des questions féminines. Cette structure, c'est la Cellule Féminine du CERFI. Elle a ses démembrements en province et elle est piloté par les femmes elles même. Elle a reçu carte blanche pour organiser, former les femmes et défendre leurs intérêts de l'Islam.

L'APPEL : Quels sont vos relations avec L'AEEMB, la Fondation Oumar Ben Khattab et même le journal L'APPEL dont on vous attribue le parrainage et même la paternité ?

D.M. : C'est une bonne question. Ces structures que vous venez de citer sont toutes au service de l'Islam. Elle ont donc un dénominateur commun qui est l'Islam. On se rejoint donc sur le terrain de l'Islam. C'est pour cette raison que ces structures doivent se souder et même à d'autre qui seraient intéressées par l'union des musulmans. Ces structures ont cette particularité d'être animée par des frères qui présente une certaine homogénéité au niveau de l'âge, de la formation... Les frères qui les animent sont tous des intellectuels. Donc entre eux la collaboration est facile et franche. Du reste, ce sont des gens qui se sont côtoyés dans les écoles, à l'université... De plus les structures dans lesquelles ils militent se complètent. Si vous prenez L'AEEMB, cette structure qui est la plus ancienne est celle qui a eu le mérite de fournir au CERFI ces premiers cadres. Le CERFI doit donc son existence à L'AEEMB et à d'autres frères. Il doit également son implantation rapide au capital d'expérience des premiers AEEMBistes. Le CERFI se positionne donc aujourd'hui comme le pro-

longement de L'AEEMB. Elève ou étudiant, on est en principe militant de L'AEEMB. Mais après l'université et quand on rentre dans la vie active et qu'on veut toujours militer, le CERFI est le cadre idéal. De L'AEEMB, on vient donc naturellement au CERFI. Par rapport à la fondation Oumar Ben Khattab, on peut dire que cette structure tout en étant autonome est le bras social du CERFI sinon de l'Islam au Faso. Le CERFI travaille certes à sensibiliser, à informer, à former pour une meilleure compréhension de l'Islam, mais l'Islam n'est pas que prêches, sensibilisation études et recherches, c'est aussi du social. Le CERFI n'étant pas à mesure tout seul de faire face au social, l'action de la Fondation est salutaire. Etant donné qu'en œuvrant dans le domaine du social la Fondation permet au CERFI de se consacrer à d'autres aspects de l'Islam, nous disons que c'est notre bras social.

En ce qui concerne le journal, c'est une structure autonome créée plus tard. Mais, il sert aujourd'hui de véhicule pour le travail de l'Islam. Incontestablement, il contribue à la promotion de l'Islam. C'est un organe qui était donc nécessaire, qu'il fallait absolument créer.

Il faut toutefois éviter des confusions que certains tentent de faire à dessein en disant que c'est une et une seule structure. Ce sont des associations qui ont certes des liens solides entre elles, mais qui sont autonomes, chacune ayant sa personnalité propre, son récépissé et ne pouvant se confondre à l'autre sur un plan juridique. Il y a entre nous un esprit de collaboration.

L'APPEL : Quels diagnostics faites-vous de la situation actuelle de la Oumamah au Faso ?

D.M. : La situation actuelle de la Communauté musulmane au Burkina est à l'image des musulmans du Burkina. De la qualité de notre Islam dépendra toujours la qualité de notre communauté. Actuellement, la situation sur le plan organisationnel est déplorable parce que jusque-là, on n'est pas parvenu à une unité d'action réelle. Sur beaucoup de sujets, les musulmans ne s'accordent pas sur l'essentiel. Cela est vraiment regrettable, lorsqu'on sait qu'on a la chance d'avoir une religion ou presque tout nous unis. Nous avons un même Dieu, Allah ; un même livre, le Coran ; un même prophète, Mouhammed (saw) ; une seule direction pour la prière, la Qibla ; donc beaucoup d'éléments

nous sont communs. Cela devrait renforcer notre union.

Mais dans l'ensemble, il y a une unité dans la pratique des musulmans. La preuve, les fidèles peuvent aller prier dans n'importe quelle mosquée sans se gêner et sans être inquiétés. Chose importante, les responsables d'association dans leur ensemble, sont d'avis que l'unité est primordiale et capitale parce que sans elle, nous ne pouvons rien faire dans un monde où la tendance est au regroupement.

L'APPEL : Le problème de la Oumamah au Burkina, en plus du manque d'unité et d'organisation, c'est aussi la mauvaise gestion du pèlerinage. Comment parvenir à une bonne organisation du Hadj selon vous ?

D.M. : Malheureusement, dans notre pays, la mauvaise organisation a toujours caractérisée le Hadj. C'est ce que nous avons toujours constaté. On n'a l'impression que les choses vont de mal en pie. Si nous jetons un coup d'œil sur les différentes éditions du Hadj, on se rend compte que la dernière dépasse de loin les autres en gabegie et en pagaille.

Nous pensons pourtant que cela ne devait pas arriver, parce qu'en réalité les solutions aux problèmes du Hadj sont simples et connues. C'est la volonté d'aller vers des solutions réelles. Le Cercle depuis plus de trois ans avait attiré l'attention des associations et même des autorités sur la nécessité de mettre à la tête de la Commission des hommes intègres et compétents. Nous avons dit qu'en tant que pilier important de l'Islam, le Hadj doit être avant tout, l'affaire des musulmans eux-mêmes. Des correspondances ont été initiées dans ce sens et mieux, nous nous sommes associés à la rédaction des textes pouvant régir l'organisation et le fonctionnement de la Commission Nationale. Dans un premier temps, on n'a pas été compris. On nous a dit qu'on a pas besoin d'être musulman pour organiser le Hadj. Par la suite, après des échecs successifs on a commencé à comprendre. Certaines de nos propositions ont été intégrées dans les textes. C'est un fait majeur. On souhaite seulement que la pratique se rapproche des textes et que mieux, le Hadj soit géré par des musulmans sincères. Nous déplorons justement les incursions du politique et de l'administratif dans la gestion du Hadj, parce que souvent, les intérêts ne sont pas les mêmes. Nous en voulons pour preuve le dernier Hadj où malgré les protestations du CERFI, on a confié la gestion de cette noble institution à quelqu'un de douteux. Douteux dans son appartenance religieuse, dans sa compétence religieuse, donc qui ne devait pas être là. Les résultats sont là, catastrophiques.

suite page 8

Suite de L'interview

L'APPEL : Vous prônez l'unité des musulmans, pourtant tout dernièrement, votre organisation, le CERFI s'est désolidarisé de certaines associations ayant appelé à la sagesse face à la dégradation du climat social intervenue après la mort suspecte du journaliste Norbert Zongo. Qu'en est-il exactement et quelle est votre appréciation de la situation de crise qui prévaut suite à cette disparition.

D.M : Je voudrais saisir cette occasion pour présenter nos condoléances à la famille du disparu. Le CERFI comprend la réaction légitime des gens. Tous eux qui ont connu ce journaliste et les valeurs qu'ils défendait, pouvaient être qu'indignés. Norbert Zongo défendait les valeurs que tout religieux doit défendre. Les valeurs qu'il défendait étaient basées sur la justice, la lutte pour plus de liberté et pour plus d'honnêteté dans la gestion des deniers publics et la lutte contre le bannissement de l'impunité.

Par rapport à la déclaration parue dans la presse, la réaction du CERFI se fonde beaucoup plus sur la forme que sur le fond du document. Nous disons que quand on est croyant, c'est notre comportement qui doit beaucoup plus convaincre les gens. Pour un acte aussi important, plutôt que de faire une déclaration dans la précipitation et dans une circonstance caractérisée par un climat de tension et par des troubles, il aurait fallu que les musulmans se concertent véritablement. Tel que les choses se sont passées, c'est comme si on nous avait demandé de faire cette déclaration. La preuve, il y a eu cette précipitation. Et nous n'avons été associé ni à la préparation ; ni à la rédaction, ni à la signature. Et pourtant dans la presse on a dit que nous avons signé, ce qui est donc faux.

En fait notre démenti se justifie. C'était une question de principe. Ce n'est pas que l'acte qui a été posé par les Associations est mauvais ; mais c'est une porte qu'il ne faut pas ouvrir, sinon on va vous amener à plus grave que

cela. C'est donc par principe que nous avons réagi pour que de tels actes ne se reproduisent plus. C'est même dangereux pour la cohésion des musulmans.

L'APPEL : Toujours dans le registre de la famille, une année avant l'an 2000, le monde et plus particulièrement le Burkina Faso, connaît nombre de fléaux tels que les MST/SIDA.

Des luttes sont menées ça et là pour les éradiquer. Quels commentaires en faites-vous et quelles solutions proposez-vous pour y remédier ?

D.M : C'est navrant de constater qu'au fur et à mesure que l'homme avance dans le progrès matériel et technologique, les fléaux ne font que s'amplifier. Au point qu'aujourd'hui une grande partie de l'humanité est sous le choc de ses fléaux qui fragilise surtout les pays sous développés et particulièrement les pays africains. Et notre pays n'échappe pas. Les Musulmans sont concernés par les fléaux autant que les non musulmans. Le CERFI conscient de cela s'est investi dans la lutte. Toutefois nous nous démarquons quelque peu des politiques qui sont menées pour l'éradication de ces fléaux.

Si vous prenez les MST/SIDA, vous verrez qu'en dépit des grands moyens utilisés, la maladie ne recule pas. Pour nous c'est la preuve que les politiques qui ont été menées non pas toujours été cohérentes. La lutte contre le SIDA dans notre pays s'est appuyée sur une vulgarisation à grande échelle des préservatifs. Pour nous, cela n'est pas une bonne politique surtout à l'endroit de la jeunesse. Nous disons que le meilleur préservatif reste l'éducation et non de simples caoutchoucs. L'Islam nous dit que seule une vie sexuelle ordonnée et responsable peut nous sortir de ces fléaux. Le Coran nous appelle à cela, à une sexualité responsable dans un cadre légal (mariage) et légitime. On peut se réjouir du changement que nous observons de plus en plus dans la politique de lutte contre les MST/SIDA.

Certaines publicités à la limite

déconcertantes ne passent plus à l'écran et cela est salubre. Je pense que les responsables de la lutte contre ces fléaux doivent être à l'écoute des observations de la société et des milieux religieux.

L'APPEL : Quelle lecture faites-vous de la situation de l'Islam dans le monde en cette fin de siècle ?

D.M : Quand on regarde la situation de l'Islam, il y a deux réactions : D'abord un sentiment de satisfaction et ensuite un sentiment d'amertume.

La satisfaction, c'est que partout dans le monde, nous constatons que l'Islam est pratiquée et est la seule religion qui a une percée fulgurante, qui brille par son humanisme et par sa vitalité. C'est la religion qui attire le plus en plus les jeunes. Ce regain de vitalité de l'Islam est frappant. L'Islam se présente en effet comme la seule alternative crédible en cette fin de siècle et de millénaire. Au Burkina par exemple, les jeunes ne cessent de réaffirmer leur foi, leur appartenance à cette religion, et cela est très positif.

Ce qui est toutefois choquant et déconcertant, c'est qu'à côté de ce regain, l'Islam souffre de l'hostilité de l'Occident. Beaucoup d'injustices sont faites à l'Islam. Des préjugés sont tissés sur son dos. On associe l'Islam à tort à la violence, à l'obscurantisme, etc. Cela est fait à dessein, nous en sommes convaincus. Ceux qui sont du reste objectifs, qui connaissent l'Islam dans ses textes et à travers la pratique des vrais musulmans, savent que l'image de l'Islam telle que présentée par les médias est fautive. Il y a en fait une guerre déclarée contre l'Islam.

Les musulmans sont aussi responsables de cette situation. Par notre manque d'organisation et de cohésion, nous sommes fautifs. Cela n'est pas enviable.

L'APPEL : Votre organisation rencontre certainement des difficultés dans le cadre de sa mission. Quels sont ces difficultés et quel appel avez-vous à lancer ?

D.M : Quand on connaît l'Islam, on sait que les épreuves font par-

tie de la vie du croyant et par delà, de la vie de toute organisation qui travaille pour l'Islam. Le CERFI à l'instar des autres mouvements qui œuvrent pour l'Islam, rencontre des difficultés. Pour nous, ces épreuves sont avant tout des tests. Nous devons donc faire des efforts sur le plan organisationnel, même si la difficulté majeure reste la question des finances et le problème matériel. Cela est lié à la nature de l'association qui est composée de volontaires qui aiment leur religion, mais qui sont sans ressources.

C'est le lieu de lancer un appel en direction de tous les musulmans afin qu'ils prennent en charge leur religion. Il n'est pas normal qu'un cadre musulman prie dans une mosquée sans se soucier de savoir comment les factures sont réglées, comment les charges sont assurées. Toute activité nécessite un minimum de moyens. Il faut que de plus en plus, on s'investisse nous même sans trop compter sur l'aide extérieure qui, en réalité ne vient plus. La lutte doit se faire avec nos personnes, mais également avec nos biens. Dieu nous dit : " Si vous soutenez Dieu, il raffermira vos pas ". C'est donc un devoir que de se battre avec sa personne et ses moyens.

L'APPEL : Votre mot de la fin ?

D.M. : Mon dernier mot, c'est que je me réjouis de cette interview qui permet de porter un peu plus loin le message du CERFI. Nous souhaitons pour notre pays la sécurité qui permette à chacun de trouver son compte. L'homme ne peut se consacrer à son culte que si son environnement connaît la paix et la sécurité. Nous profitons du Ramadan pour demander au Très Haut d'agréer le jeûne et les œuvres des croyants. Que Dieu nous donne la foi ! Nous sommes convaincus que la solution des problèmes de l'humanité, c'est le retour aux valeurs spirituelles. Assalamou Alaykoum !

Propos recueillis par
Sharif Souley

L'importance et la détermination de la nuit de Laïlatoul Qadr (Nuit du Destin)

Le mois de Ramadan est un mois qui tire son importance de la valeur de ses jours, de ses nuits et même de ses heures.

Le messager dans son sermon sur le jeûne de Ramadan a dit : " Ô vous les gens ! le mois de Ramadan est arrivé avec sa grâce et sa bénédiction. Aux yeux d'Allah, ce mois est le meilleur de tous les mois. Les jours sont les meilleurs parmi les jours, et ses nuits sont les meilleures parmi les nuits. Ses heures sont les meilleures parmi les heures... "

Parmi les nuits de Ramadan, une est meilleure que les autres.

Elle fait l'objet d'une sourate du Coran, la sourate 97. C'est du reste au cours d'elle que le Coran a été révélé.

Cette nuit est aussi meilleure parce que c'est au cours d'elle que les destin des hommes sont arrêtés, leurs péchés sont pardonnés et les anges descendent pour prier en faveur des hommes jusqu'à l'aube.

Elle est également meilleure parce qu'en terme de récompenses et de mérites, elle vaut 1000 mois, soit 83 ans d'adoration environ.

est la 27e.

Troisième fait :

Certains hommes pieux ont vu en songe que la nuit du destin correspond à la 27e nuit de Ramadan. La législation islamique qui tient pour vrai les rêves convergeants des gens pieux s'ils ne sont pas contradictoires a adopté la 27e nuit. Les tenants de ce choix se basent sur le Hadith selon lequel le messager a dit : " *Ma communauté ne s'accordera jamais sur une erreur* "

Quatrième fait :

Certains compagnons estiment que la description faite du jour et la nuit du destin (nuit calme et modérée ; soleil sans rayon) a très souvent correspondu à la 27e nuit.

Si la détermination de cette nuit importante pose problème ; c'est bien parce que Dieu l'a voulue ainsi. C'est bien parce qu'il a voulu qu'on la cherche dans tout le mois, dans la dernière décennie ou alors dans les nuits impaires comme le messager nous l'a indiqué.

Les enseignements du prophète pour la recherche de cette nuit sont empreints de beaucoup de sagesse. Ils permettent de rompre avec cette attitude paresseuse qui consisterait à chercher une seule nuit pendant tout un mois. Quand on sait toute la difficulté que la oumah rencontre généralement dans la détermination du début et de la fin du jeûne, n'est-il pas sage de rechercher 83 ans d'adoration dans dix jours plutôt que de se compromettre en le recherchant une seule nuit ?

Sharif Souley

Mérites et importance de la nuit du destin

La première chose qui confère à la nuit du destin toute son importance, c'est la descente du Coran. Dieu nous dit " *Nous avons certes fait descendre le Coran pendant la nuit d'Al Qadr* " Sourate 97, Verset 1

Le Coran est une lumière adressée aux hommes pour les sortir des ténèbres. C'est un livre qui tout en racontant l'histoire des révélations antérieures restaure, le message de Dieu et donne ainsi des directives claires aux hommes pour leur vie d'ici-bas et de l'au-delà. La révélation du Coran est un événement important pour qui connaît la valeur de ce livre, guide ultime de l'humanité. La nuit du destin comme nuit de la révélation du Coran est sans contexte la nuit de la victoire, de la grâce, de la miséricorde et de la paix sur les ténèbres, l'égarément et la perte éternelle.

Un autre mérite de cette nuit, c'est la descente des anges sur terre pour adresser salut et bénédictions aux fils d'Adam en adoration ce jour là.

Le Coran nous dit que cette nuit symbole de la paix à la valeur de 1000 mois, soit 83 années de culte voué à Dieu. A vrai dire, cette nuit est un privilège pour la

communauté de Mouhammed. Une communauté dont les membres sans avoir la chance de vivre aussi longtemps que les premières communautés humaines (qui atteignaient 900 ans), se voient octroyer les moyens d'atteindre plus de 1000 ans d'adoration.

Au cours de cette nuit a dit le messager, pour insister encore sur son importance : " *celui qui veille en prière et par unique désir de la récompense de Dieu, Dieu lui pardonne tous ses péchés passés* "

Voilà présentés quelques mérites de cette nuit dite de la valeur. Comment la détermine-t-on ?

Détermination de la nuit du Destin

Le Coran en parlant de la nuit du destin ne fait pas mention de sa détermination. Dieu a caché cette nuit aux croyants afin que l'homme se surpasse dans l'adoration pour la retrouver.

A défaut de l'avoir déterminé avec précision, Dieu a inspiré au prophète, des indications permettant de la situer dans le mois de jeûne.

Le prophète a en effet demandé de la rechercher dans les dix dernières nuits de Ramadan. " *Quand arrivaient les dix derniers jours de Ramadan, le messager de*

Dieu en veillait toutes les nuits à prier " a dit Aïsha.

Dans un souci de précision, le messager a encore demandé de la rechercher dans les nuits impaires de la dernière décennie.

Aussi, sur la base de cette indication, cette nuit se trouverait entre les 21e, 23e, 25e, 27e et 29e nuit de Ramadan.

Toujours dans le souci d'éclairer la Oumah le prophète a donné quelques signes qui caractérisent cette nuit et sa journée : " *c'est une nuit calme et modérée ; ce jour-là le soleil apparaît clairement sans rayon* "

Sur la base de ces indications, certains compagnons et plus tard, des savants l'ont situé dans la 27e nuit de Ramadan. Leur point de vue se fonde sur ces quelques faits suivants :

Premier fait :

La sourate 97 " Laïlatoul qadr " contient 30 Mots comme le nombre de jours de Ramadan. Laïlatoul qadr qui désigne " nuit du destin " est le 27e mot. Donc laïlatoul qadr correspond à la nuit du 27.

Deuxième fait :

Les lettres qui composent le mot laïlatoul qadr (en arabe) sont au nombre de 9 et le mot est répété 3 fois dans la sourate. Donc 3 fois 9 font 27, d'où la nuit de la valeur

Sur les pas du Saint Prophète

Le prophète (saw) a dit : " *le dirigeant d'un peuple est son serviteur* "

Nous avons dans Mohammed une référence de premier ordre et ce hadith nous donne un réel aperçu de l'admirable caractère du Saint Prophète de l'Islam. Avant lui, aucun chef de communauté, aucun roi de l'époque n'oserait prononcer une telle sentence. Comment un chef se mettra-t-il au service de ses sujets ? Evidemment, ici, les musulmans de la Oumah sont les sujets d'Allah et leur guide, leur prophète, leur imam, ou leur commandeur est responsable d'eux devant Dieu. Voilà pourquoi il doit servir. Et durant toute sa vie le messager de Dieu n'a pas manqué à ce rôle. Il ne s'est pas tenu au seul travail administratif d'un Chef d'Etat mais bien plus, il travaillait comme le faisait tout musulman. Il faisait tous les travaux domestiques qu'un homme de son temps faisait tel que traire du lait, laver des habits etc. On a pu voir le prophète partici-

per activement à la construction de la première mosquée de l'Islam en ramassant de grosses pierres. Il a creusé le fossé avec ses compagnons pour sauver Médine du siège des confédérés. Il ne passait pas en revue les armées comme le font nos chefs d'état modernes, il a toujours été le premier soldat quand il s'est agi de défendre l'Islam. Au cours d'un voyage où il était arrivé à un endroit choisi pour passer la nuit, les compagnons s'étaient répartis les tâches nécessaires à l'établissement du camp sans rien prescrire au prophète. Alors il leur dit : " *J'irai ramasser du bois pour vous cuire le repas puisque vous ne m'avez rien assigné comme travail* " ses compagnons protestèrent mais le prophète y alla en déclarant : " *mon devoir est de prendre ma part de ce qu'il y a à faire* ". C'est dans des circonstances pareilles qu'il dit : " *Le dirigeant d'un peuple est son serviteur* ". Ceux qui ont étudié avec respect la vie du prophète de l'Islam témoignent de

ce trait de caractère qui a influencé les premiers compagnons et qui continue de guider les musulmans sincères. " Il est impossible, dit Annie Besant, pour quelqu'un qui étudie la vie et le caractère du grand prophète d'Arabie, pour quelqu'un qui sait comment il enseignait et comment il vivait, d'avoir d'autre sentiment que le respect pour ce prophète prodigieux, un des grands messagers de l'être suprême " ANNIE BESANT : " The life and Teachings of Muhammad " (P.4). Ceux qui ont vécu avec le prophète n'ont jamais oublié son service qu'il offrait à la communauté. Ainsi, il a fallu persuader le premier Khalife qu'il accepte un salaire et qu'il s'occupe uniquement des affaires de l'Etat. Quand au Khalife Oumar, Médine fut un soir surpris par la voix d'un homme ployant sous un fagot de bois qu'il ramenait à sa famille ; cette voix disait : " *laissez passez le Khalife* ". Une nuit alors qu'il faisait la ronde comme à son habitude, Oumar entendit une femme, racontant sa peine à ses enfants, en leur disant que le Khalife

avait envoyé leur père au front. Sur le coup, il partit leur chercher des vivres et tint lui-même à leur faire la cuisine.

Un jour qu'il avait à sa table un étranger, sa lampe s'éteignit et le visiteur s'empressa de se lever pour aller chercher de l'huile. Le Khalife l'en empêcha et s'exécuta lui-même. Il dit alors sa sentence qui est demeurée célèbre : " *Je suis Oumar à l'aller comme au retour* ". On raconte enfin qu'il ne s'asseyait pas quand il avait à sa table un convive ; car il dit avoir entendu l'Envoyé de Dieu dire : " *Les anges se lèvent pour servir le convive jusqu'à la fin du repas* ". Il lui était alors inconcevable de s'asseoir quand les anges eux-mêmes restaient debout. Tels étaient les hommes qui ont marché sur les pas du Saint prophète. Nos Responsables gagneraient à s'y engager.

Que Dieu nous guide.

Alidou ILBOUDO

La fête de la rupture du jeûne

L'histoire de l'islam nous enseigne que quand le messenger est arrivé à Médine, les habitants avaient deux jours d'amusement. Le prophète (saw) leur dit : " Dieu vous en a accordé de meilleurs en échange : l'Aïd El Fitr et l'Aïd El Id'ha. "

L'Aïd El Id'ha et l'Aïd El Fitr sont donc les deux principales fêtes de l'islam. Si la première marque la fin du pèlerinage, la seconde quant à elle marque la fin du mois béni de Ramadan. Chose

importante, ces deux manifestations, au delà du fait qu'elles sont des occasions de plaisirs licites, sont marquées par des séances de prières. Les deux prières, sans être obligatoires au même titre que les 5 prières quotidiennes, demeurent toutefois une recommandation renforcée. Renforcée au point qu'en terme de mérite, elles ont la valeur des prières obligatoires.

Nous nous intéresserons ici à l'Aïd El fitr, marquant la fin du jeûne du mois de Ramadan.

différents à l'aller et au retour ". Cette tradition du messenger est commandée par plusieurs soucis : d'abord un souci d'extérioriser les manifestations de joie licite afin de montrer la splendeur de l'islam et d'attirer d'autres personnes à l'islam.

Ensuite, un souci de bénéficier du témoignage des anges postés aux abords des chemins menant à la prière. En empruntant deux itinéraires différents, on augmente le nombre d'anges, donc d'œuvres de dévotion en notre faveur.

Aux femmes, le messenger a ordonné de sortir de leurs maisons pour la prière des deux Aïds. Cette ordonnance concerne la jeune fille, la femme mariée, les veilles femmes et même les femmes en état de menstrues ou de lochies. A propos de celles en période de menstrues ou de lochies qui ne peuvent pas faire la prière, le prophète a demandé qu'elles se contentent d'assister à la prière (sans participer), d'écouter le sermon et les invocations. Oum Atia a rapporté : " on nous ordonnait de se rendre à la Mosquée le jour des deux fêtes ainsi qu'à celles qui étaient cachées aux regards et aux vierges. Quant à celles qui avaient leurs menstrues, elles se tenaient à l'écart des gens, mais elles prenaient part aux invocations "

Après les actes de dévotion, les fidèles peuvent se livrer à des manifestations licites telles que le boire, le manger, les visites etc.. " Abou Bakr chaque nation a ses fêtes, aujourd'hui, c'est la notre " avait répondu le messenger lorsque Abou Bakr avait sermonné deux servantes qui chantaient chez Aïcha en présence du messenger. Les manifestations et autres plaisirs doivent être licites car ce qui est illicite les jours ordinaires demeure illicite les jours de fêtes. Donc pas d'alcool, pas de viande de porc, pas de boîte de nuit et autres lieux de plaisirs sataniques. Que Dieu accepte notre jeûne, qu'il pardonne nos erreurs et tous nos péchés et qu'il nous introduise dans son Paradis ! Amin

Sharif Souley

Caractéristiques de l'Aïd El Fitr

Après un mois de jeûne bien rempli, les musulmans sont appelés à célébrer l'Aïd el fitr, fête de la rupture du jeûne. Cette fête dure 3 Jours et en tant qu'occasion de réjouissance, ces journées sont des journées de boire, de manger, mais aussi de prières pour Dieu. Le messenger de Dieu dans ce sens a dit : " les jours de Tachrik sont des journées de boire, de manger et de prière pour Dieu le Grand et le Puissant "

La prière marquant l'Aïd El Fitr est une prière qui fait partie des actes fortement recommandés. Elle a lieu le 1er jour du mois de Chawal (mois suivant Ramadan) dans la matinée un peu après le lever du soleil. Contrairement à l'Aïd El Id'ha qu'il est préférable d'exécuter un peu plus tôt pour permettre aux gens de s'occuper de leur sacrifice, l'Aïd El fitr est retardé. Le retard permet aux fidèles de déjeuner (ne serait-ce que par des dattes) et de distribuer la Zakat el fitr. La tradition rapporte que le prophète la célébrait lorsque le soleil était haut de la longueur de deux lances tandis qu'il présidait celle de l'aïd el idha lorsque le soleil était haut de la longueur d'une seule lance.

La prière de l'Aïd El Fitr se tient en plein air. De préférence hors d'une mosquée, sauf en cas d'intempérie. Le prophète l'a du reste toujours accomplie dans un lieu désert.

Sur l'aire de la prière, aucune prière surrrogatoire n'est autorisée, ni avant, ni après la prière de l'Aïd proprement dite. Les fidèles à leur arrivée sur le lieu de prière s'asseyant directement pour faire des invocations avant l'arrivée de l'imam.

Lorsque l'imam arrive, la prière

est levée sans appel (Azan) ni annonce (Iqama). L'imam préside la prière qui comporte 2 Rakaats :

- Dans la première rakaat, il dit 7 fois " *allahou akbar* " récite à haute voix la fatiha qu'il fait suivre de la sourate 97 du Coran ou d'une autre
- Dans la seconde rakaat, il dit 6 fois " *allahou akbar* " y compris celle qu'il récite en se relevant, récite à voix haute la fatiha suivie de la sourate 88 ou 91 ou de tout autre sourate du Coran.

La prière terminée, l'imam se lève pour prononcer son sermon. La fin de ce sermon ponctué de rappel, de conseils et d'invocations marque la fin de la prière.

Au terme de la prière, les fidèles peuvent se présenter des vœux. L'on doit en effet tout au long des trois jours de fête formuler des vœux et faire des bénédictions pour nos frères et sœurs à l'image des compagnons du prophète qui ne manquaient jamais de le faire. L'Aïd El Fitr est aussi pour le musulman, une occasion de réjouissance et de plaisirs licites. Cette dimension ne peut être occultée car du vivant du prophète, des manifestations de joie étaient organisées et elles étaient tolérées par celui-ci tant qu'elles étaient licites.

Ce qu'il faut faire le jour de la fête

Pour le croyant, la préparation de la fête commence par le paiement de la Zakat el fitr. L'aquittement de la zakat El Fitr qui est une sunna très recommandée, intervient la veille de la fête ou à défaut le jour de la fête avant la prière.

Après s'être acquitté de cette obligation, il est demandé au croyant

le jour de la fête (1er du mois de Chawal) : de faire de la grande ablution, de se parer de ses plus beaux habits et de se parfumer avant de se rendre à la prière.

Comme pour marquer la fin du jeûne, le prophète avait l'habitude de prendre un petit déjeuner. Ce petit déjeuner, il l'a recommandé même s'il ne devait se composer que de quelques dattes en nombre impair.

En allant à la prière, il est recommandé au fidèle d'invoquer Dieu. Cela doit se poursuivre sur l'aire de la prière jusqu'à l'arrivée de l'imam. Mais également après chaque prière obligatoire des jours du Tachrik.

Sur l'aire de la prière, le fidèle à son arrivée est tenu de s'asseoir pour attendre l'imam. Il ne doit accomplir aucune prière surrrogatoire avant ou après la prière.

Lorsque la prière est levée, le fidèle suit l'imam en répétant après lui " *Allahou Akbar* " 7 fois dans la première Rakaat et 6 fois dans la seconde. Entre chaque Takbir (*Allahou Akbar*) et la suivante, il lui est recommandé de dire à voix basse " *soub'hanallah, wal hamdouloullah, wallahou akbar* " (gloire à Dieu ; Louanges à Dieu ; Dieu est grand) Après les 2 rakaats, les fidèles écoutent attentivement le sermon de l'imam jusqu'à la fin.

Il est à noter que celui qui manque la prière doit l'accomplir en quatre rakaats. Celui par contre qui y assiste en partie, même au tachaoud doit compléter la partie, manquée après le salut final de l'imam pour faire 2 rakaats.

Le prophète a conseillé de se rendre à la prière par un chemin et de retourner par un autre. Jabber rapporte : " Le prophète (saw) quand il s'agissait d'un jour de fête religieuse, suivait deux trajets

LES ORPHELINS DANS LA SOCIÉTÉ

“Essuie la bouse de ses vêtements

Ecarter toutes sortes ? de sa tête
Tu ne peux savoir la dureté de sa conviction

La racine une fois coupée, l'arbre peut-il vivre ?

Ne caresse pas

Ne donne pas des baisers à ton propre enfant devant un orphelin négligé, isolé

Si l'orphelin répand des larmes, qui se soucie de sa détresse ?

Ô veille à ce qu'il ne pleure pas, car certes le trône de Dieu doit trembler des sanglots lamentables de l'orphelin

Avec une pitié infinie

Le soin le plus tendre

Essuie les larmes de ses yeux, enlève la poussière de ses cheveux

La protection des parents n'habite plus sa tête

Sois son protecteur”

C'était le fragment du poème de Saabi où le poète met en relief notre comportement envers l'orphelin. L'Islam a toute une législation sur les questions touchant l'orphelin. Et cette législation basée sur le Coran et les traditions de saint prophète Mouhammad (que le salut et la paix soient sur lui) est des plus simples et des plus nettes. Le prophète (SAW) lui-même était dès son plus jeune âge orphelin de père et de mère. Il bénéficia des soins et protection de son grand-père Abdou Moutalib et de son oncle Abou Talib. Aussi était-il le mieux placé pour ramener la société dans laquelle il vivait à comprendre, à aimer et à protéger l'orphelin. Aussi, à titre d'exemple, Dieu lui ordonna dans le Coran : “ Ne t'a-t-il pas trouvé orphelin ? Alors Il t'a accueilli ! Ne t'a-t-il pas trouvé égaré ? Alors Il t'a guidé. Ne t'a-t-il pas trouvé pauvre ? Alors Il t'a enrichi. Quant à l'orphelin, donc ne le maltraite pas. Quant au demandeur, ne le repousse pas. Et quant au bienfait de ton Seigneur, proclame-le ”. (chap 93 V6 à 11). Et le prophète (SAW) ne se contenta pas seulement de transmettre ce message divin à ses compatriotes mais il mit en pratique ce même message en prodiguant affection et tendresse aux orphelins, en quelque sorte il donnait le bon exemple à

ses contemporains qui tiraient avantage des orphelins sans protection et les traitaient comme citoyens de deuxième classe digne de répression et d'injures. De telles attitudes se manifestent même de nos jours ; mais l'Islam, soucieux de bâtir une société où l'unité, l'égalité et la fraternité prévalent, recommande aux croyants la protection et la défense des orphelins. On ne peut pas parler d'unité si les orphelins sont négligés et sont dépouillés des biens que leurs parents leur ont laissés. Le Coran nous dit : “ *Donnez aux orphelins leurs biens ; n'y substituez pas le mauvais au bon. Ne mangez pas leurs biens avec les vôtres : c'est vraiment un grand péché* ”. (ch 4 V2). Ce verset impose une grande obligation, place une grande responsabilité aux tuteurs. D'une manière générale la société doit veiller à ce que justice soit rendue aux orphelins. Ainsi, l'orphelin dans le contexte islamique est appelé à occuper une place privilégiée dans la société. S'il est pauvre, la société doit veiller sur lui, s'il est sans protection la société doit le protéger. Si ses parents lui ont laissé des biens, la société doit veiller à ce que ces mêmes biens ne soient pas dilapidés. Grâce à ces droits que le Coran lui a prescrit, l'orphelin ne souffre nullement d'isolement ou de tristesse. Il peut intégrer la société et se sentir un citoyen à part entière comme n'importe qui.

On distingue dans le Coran deux types d'orphelins. D'une part l'orphelin est celui auquel les parents défunts n'ont rien laissé, il est donc pauvre d'amour de ses parents et privé de nourriture. Lorsqu'il est dans un tel cas, le musulman est appelé à exercer son devoir humanitaire, à savoir aider l'infortuné, celui qui est pauvre, dans toute l'acceptation de ce terme. Le prophète a dit : “ *Tout musulman a deux (2) devoirs : premièrement son devoir envers Dieu et deuxièmement son devoir envers l'humanité* ”. Donc un musulman n'est pas seulement celui qui accomplit ses cinq prières rituelles. Se soumettre à la volonté de Dieu, c'est aussi accomplir ces devoirs sociaux que l'Islam nous a prescrit. Dieu nous a gratifié de Sa

largesse. Il est donc de notre devoir de lui être reconnaissant. La seule façon de prouver notre reconnaissance c'est de faire preuve de largesse envers nos semblables qui sont moins fortunés que nous. Il ne faut pas que nous oublions que d'une manière ou d'une autre, nous sommes tous des orphelins et que par la grâce du Seigneur retrouvons amour et protection. D'autre part, dans le monde spirituel il n'y a ni père ni mère. Notre subsistance première et notre abri nous sont assurés par le Seigneur des mondes. C'est donc la stimulation d'une action divine de notre part que de nous occuper, de bercer, de protéger les moins fortunés en l'occurrence les orphelins. Dieu a explicité pour nous dans le Coran ce que c'est que la piété, la bonté, la droiture. “ *La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers le levant ou le couchant. Mais la piété est de croire en Allah, au jour dernier, aux anges, au livre et aux prophètes, de donner de son bien, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs* ”. (chap. 2 V177).

Ce verset du saint Coran élucide les conditions attachées à la piété et se pencher sur le sort des orphelins en est une. Le Coran, comme nous l'avons dit plutôt, fait mention de deux types d'orphelins. Le premier type d'orphelins, celui que nous devons aider à regagner son équilibre dans la société, afin qu'il puisse l'intégrer et se sentir nullement inférieur et isolé. L'autre orphelin est celui dont les parents ont laissé quelques biens mais lesquels biens, il ne peut pas les gérer étant encore jeune pour le faire. Le Coran place ce type d'orphelin sous la responsabilité d'un tuteur. “ *Que la crainte saisisse ceux qui, s'ils laissaient derrière eux une progéniture en bas âge auraient peur à leur sujet. Qu'ils craignent donc Dieu et qu'ils disent des propos justes et pertinents* ” ? (chap 4 verset 9). Le tuteur n'est pas autorisé à s'approprier les biens de l'orphelin.

Toutefois s'il est à l'avantage de l'orphelin, le tuteur peut mélanger ses biens à lui à ceux qui

reviendraient à l'orphelin. Le Coran dit : “ *N'approchez les biens de l'orphelin que de la façon la meilleure jusqu'à ce qu'il devienne majeur. Respectez vos engagements car on vous en demandera certainement compte* ”. (chap 17 V 34).

Il est aussi interdit au tuteur d'épouser une orpheline dans le but de s'emparer de son héritage ou même d'une veuve dans le but de priver les orphelins de leurs biens. Et ils te consultent à propos de ce qui a été décrété au sujet des femmes. Dis : “ *Allah vous donne son décret la-dessus, en plus de ce qui vous est récité dans le livre, au sujet des orphelines auxquelles vous ne donnez pas ce qui leur a été prescrit, et que vous désirez épouser, et au sujet des mineurs encore d'âge faible* ”. Vous devez agir avec équité envers les orphelins. Et tout ce que vous faites de bien, Allah en est, omniscient ”. (chap 4 verset 127). Si le tuteur est aisé, il lui est interdit de se payer lui-même sur l'héritage qui lui est confié. Cependant le Coran permet au tuteur s'il est pauvre de puiser de quoi manger convenablement. C'est comme si l'Islam lui garantissait une rémunération pour son rôle de tuteur. Toutefois il est recommandé au tuteur pauvre de se servir avec modération des biens de l'orphelin. “ *Et éprouvez (la capacité) des orphelins jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte ; ... Ne les utilisez pas (dans votre intérêt) avec gaspillage et dissipation, avant qu'ils ne grandissent. Quiconque est aisé, qu'il s'abstienne d'en prendre lui-même. S'il est pauvre, alors qu'il en utilise raisonnablement...* ” (chap 4 verset 6). Il est aussi recommandé au tuteur de prendre des témoins lorsqu'il remet à l'orphelin ses biens.

“ *.. Et lorsque vous leur remettez leurs biens, prenez des témoins à leur rencontre. Mais Allah suffit pour observer et compter* ”. (chap 4 V 6)

Source : Dans la série “ *L'Islam c'est quoi ?* ”

Extrait de la cassette du Mouvement Islamique des Etudiants Ile Maurice
KABRE ABDEL AZIZ
Ecole de Ouarkoye BP. 60
DEDOUGOU

"Distrayez-vous et jouez, je déteste qu'on dise que votre religion est rigide" (HADITH)

Sharif Souley

Mot caché N°025

* Famille *

Alliance, Amour, Avoir, Bonheur, Code, Devoir, Droit, Education, Enfant, Conjugal, Héritage, Mère, Naissance, Parenté, Père, Polygamie, Pudeur, Tendresse, Unir, Vie.

Mot de 7 lettres

P	T	E	N	D	R	E	S	S	E
L	A	G	U	J	N	O	C	D	C
A	D	R	R	U	E	D	U	P	N
L	E	C	E	O	G	C	U	P	A
L	V	T	T	N	A	F	N	E	S
I	O	A	I	T	T	R	P	R	S
A	I	V	I	O	I	E	L	E	I
N	R	O	I	N	R	U	O	M	A
C	N	I	U	E	E	D	O	C	N
E	E	R	U	E	H	N	O	B	S

Croisement N° 013

Complétez les mots avec les lettres suivantes

A - A - B - E - E - E - L - M - O - O - T - Y

	B		C		S		R	
C		T		L		S		R
A		R		I		S		N
	I		L		E		U	
D		N		M		E		S
	R		T		E		R	

Mots croisés N°025

Mots Croisés N°025

Horizontalement

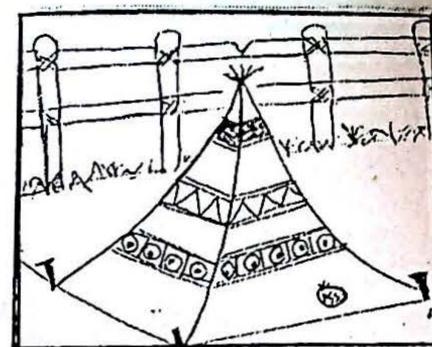
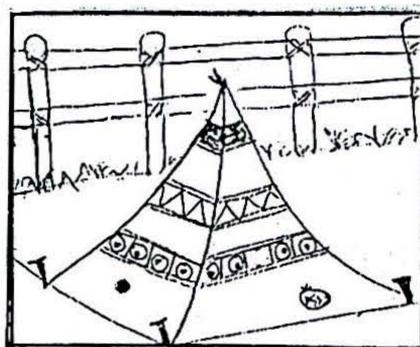
- I - Bonne disposition
- II - Serrer, faire un noeud
- III - Fermés
- IV - Faire un sacrifice
- V - En matière de - Indique la liaison

Verticalement

- 1 - Frère du père
- 2 - Emplois, fonctions
- 3 - Des morceaux pour deux voix
- 4 - Résultat
- 5 - Période

	1	2	3	4	5
I					
II					
III					
IV					
V					

LES 5 DIFFERENCES



- 1 Le faite
- 2 Milieu palissade
- 3 Piquet milieu
- 4 Décoration fente
- 5 Troue à l'arrière

Solutions

Solution des jeux précédents

Croisement N° 012

L	A	M	J					
B	E	R	C	E	U	S	E	S
C		C		N		U		
A	T	H	E	N	I	E	N	S
E		D		T		E		
S	U	P	E	R	I	E	U	R
R		R		E		R		

Mots Croisés N°024

	1	2	3	4	5
I	P	R	E	T	E
II	R	O	T	E	R
III	I	M	I	T	E
IV	M	E	R	E	
V	E		E	S	T

Mot caché N° 024 : ALLIANCE

La Direction Générale de L'APPEL

*vous présente ses Vœux de bonne et heureuse Année 1999.
Puisse le Très Haut nous accorder la Santé, la Paix sociale,
la Foi, et les Moyens de notre subsistance*

L'APPEL bientôt un Mensuel

Ce N° 25 de l'APPEL sera Incha'Allah le dernier Bimestriel de votre journal. En effet, la Direction de la Publication à l'honneur de porter à la connaissance des lecteurs que le prochain numéro du journal, c'est à dire le N° 26 marquera notre passage au Mensuel. Désormais, vous trouverez chaque mois, l'APPEL chez votre distributeur habituel.

Les abonnements en cours restent valables malgré quelques changements intervenus dans la structure de nos prix, à l'extérieur surtout. Seulement, l'année d'abonnement au bimestriel correspondra désormais à 6 numéros du Mensuel. Vous êtes donc invité à vous mettre à jour si vous voulez recevoir le journal toute l'année.

Nous saisissons l'opportunité de cette nouvelle ambition pour saluer le soutien de tous les lecteurs qui ne manquent pas à chaque fois de nous épauler par des articles. Au moment où nous abordons le cap du mensuel, nous voudrions leur dire combien leur apport nous sera encore plus appréciable, nous

continuerons à recevoir leurs écrits que nous souhaiterions cependant plus approfondis et surtout brefs (1 page et demi au maximum) lisibles (dactylographié si possible). Pour les comptes rendus d'activité, la demi page est l'espace maximum que le journal peut leur consacrer.

PAYS	PRIX DE VENTE	TARIF ABONNEMENT
Burkina Faso	200 F CFA	3 000 FCFA
Zone UEMOA	250 F CFA	4 000 FCFA
Autres Afrique	1 400 F CFA	10 \$
Europe	1 Euro	12 Euro
Autres pays	2 \$	20 \$

Par ailleurs nous avons le plaisir de vous informer que le frère Ahmad Yougbaré, informaticien, est le nouveau Directeur de Publication

La Direction de la publication